

MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



Union - Discipline - Travail



DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS

BP V 169 Abidjan - Tél : 27 22 55 88 88 Site web : www.marchespublics.ci

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE

2020

Par

M. YOUL SANSAN FRANCOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MARCHÉS PUBLICS





#### MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



Union - Discipline - Travail



#### DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS

BP V 169 Abidjan - Tél : 27 22 55 88 88 Site web : www.marchespublics.ci

## RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE BUDGETAIRE

2020

Par

M. YOUL SANSAN FRANCOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MARCHÉS PUBLICS

### — Table des matieres —

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
I. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS (DGMP)	8
II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRIORITÉS DE L'ANNÉE 2020	
III. RÉSULTATS GLOBAUX	
III.1 - GESTION DES OPERATIONS DE MARCHÉS PUBLICS	
III.1.1 - PLANIFICATION DES LIGNES BUDGETAIRES	
III.1.2 - APPROBATION DES MARCHÉS ······	
III.2 - ÉTAT D'EXECUTION DU PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE	16
IV - ACTIVITÉS DES SERVICES SERVICES RATTACHÉS ET DES SOUS-DIRECTIONS	
IV.1 - ACTIVITÉS DU SERVICE DU PERSONNEL	
IV2- ACTIVITÉS DES DIRECTIONS RÉGIONALES DES MARCHÉS PUBLICS	
IV.2.1- APPROBATION DES MARCHES EN REGION	20
IV.2.2- GAINS REALISÉS SUR LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
IV.3 - ACTIVITÉS DES SOUS-DIRECTIONS	22
IV.3.1- SOUS-DIRECTION DE LA RÈGLEMENTATION ET DES REGIMES	
PARTICULIERS	22
IV.3.2- CELLULE CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE	
DEVELOPPEMENT (C2D)	24
IV.3.3- SOUS-DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA	
COMMUNICATIONS (SDSIC)	27
IV.3.4 - SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION ET DES APPUIS	
TECHNIQUES (SDFAT)	29
IV.3.5 - SOUS-DIRECTION DES OPÉRATIONS SUR FINANCEMENTS	00
EXTÉRIEURS (SDOFE)	
IV.3.6 - SOUS-DIRECTION DES ETUDES DU SUIVI ET DE l'EVALUATION	
(SDESE)	
IV.3.7 - SOUS-DIRECTION DES PROCEDURES ET OPERATIONS (SDPO) .	35
V - MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS D'APPUI À L'EFFICACITE GLOBALE DES	-
MARCHÉS PUBLICS VI-CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS	
VII-PERSPECTIVES	39

### SIGLES ET ABREVIATIONS

**ANRMP**: Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics

**A00** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**BADEA** : Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique

BID : Banque Islamique de Développement

BIDC : Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO

BM : Banque mondiale

**BOAD** : Banque Ouest Africaine de Développement

**FAD** : Fonds Africain de Développement

FIDA : Fonds International pour le Développement de l'Agriculture

JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale

**SIGMAP**: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics



Le décret n°2019-1120 du 18 décembre 2019 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat a érigé la Direction des Marchés Publics en Direction Générale. Il s'agit pour l'autorité de tutelle de renforcer la mission de contrôle des opérations de passation et d'exécution des marchés confiée à l'ex-Direction des Marchés Publics.

Au terme de la gestion budgétaire 2020, marquée par un contexte de pandémie à coronavirus (COVID-19) qui a affecté la réalisation des activités économiques et par conséquent les marchés publics, il convient de faire un bilan des activités réalisées.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- I. Présentation de la Direction Générale des Marchés Publics ;
- II. Rappels des objectifs et priorités de l'année 2020 ;
- III. Résultats globaux de la gestion 2020;
- IV. Activités des Services rattachés et des Sous-directions ;
- V. Mise en œuvre de dispositifs d'appui à l'efficacité globale des marchés publics ;
- VI. Contraintes et difficultés liées à la gestion 2020 ;
- VII. Perspectives 2021.

## I. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS (DGMP)

#### 1. Mission de la direction générale des marchés publics

Aux termes du décret n°2019-1120 du 18 décembre 2019 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) est chargée d'assurer :

- le conseil et l'assistance technique et juridique aux autorités contractantes et aux maîtres d'ouvrage, notamment pour la planification de la commande publique et l'appui à la budgétisation des commandes ;
- le suivi de l'obligation de passation de marché ;
- l'examen et l'authentification des dossiers d'appels d'offres ;
- l'examen des dossiers d'approbation des marchés, dans les cas prévus par la réglementation;
- la centralisation et la publication des avis d'appels à la concurrence au Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire ;
- le contrôle a priori et le contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation des marchés publics ;
- la validation des propositions d'attribution des marchés ainsi que l'autorisation des procédures dérogatoires ;
- le suivi et l'évaluation de l'exécution des marchés publics ;
- la centralisation et la diffusion de la réglementation ainsi que de toute autre information sur les marchés publics ;
- la réforme de la réglementation et des procédures relatives aux marchés publics ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs des marchés publics ;
- l'encadrement et le contrôle du fonctionnement des Cellules de passation des marchés ;
- la création et la gestion des bases de données sur les marchés publics ;
- la production des statistiques et la réalisation d'études relatives aux marchés publics.

#### 2. Organisation de la direction géneérale des marchés publics

La Direction Générale des Marchés Publics est animée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint.

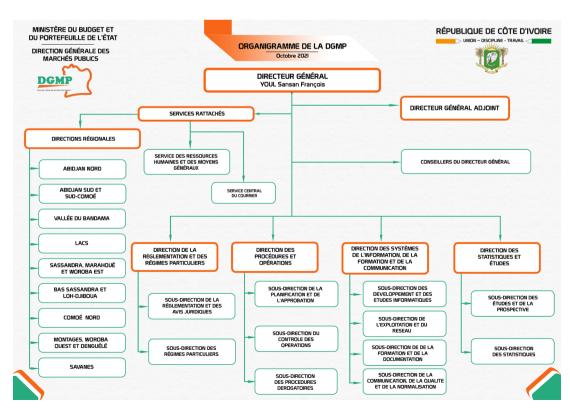
Les structures rattachées au Directeur Général sont :

- 9 Directions Régionales des Marchés Publics ;
- Le Service des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ;
- Le Service Central du Courrier.

#### La DGMP comprend quatre (4) Directions Centrales :

- La Direction de la Réglementation et des Régimes Particuliers. Elle comprend deux (2) Sous-directions :
  - ✓ la Sous-direction de la Réglementation et des Avis juridiques ;
  - ✓ la Sous-direction des Régimes Particuliers.
- La Direction des Procédures et Opérations. Elle comprend trois (3) Sous-directions et une (1) Cellule :
  - ✓ la Sous-direction de la Planification et de l'Approbation ;
  - ✓ la Sous-direction du Contrôle des Opérations ;
  - √ la Sous-direction des Procédures Dérogatoires ;
  - √ la Cellule de Gestion des Opérations du Contrat de Désendettement et de Développement.
- La Direction des Systèmes d'Information, de la Formation et de la Communication. Elle comprend quatre (4) Sous-directions :
  - ✓ la Sous-direction des Développements et des Etudes Informatiques ;
  - ✓ la Sous-direction de l'Exploitation et du Réseau ;
  - ✓ la Sous-direction de la Formation et de la Documentation ;
  - ✓ la Sous-direction de la Communication, de la Qualité et de la Normalisation.
- La Direction des Statistiques et des Etudes. Elle comprend deux (2) Sous-directions :
  - ✓ la Sous-direction des Etudes et de la Prospective ;
  - ✓ la Sous-direction des Statistiques.

#### ORGANIGRAMME DE LA DGMP



# II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRIORITÉS DE L'ANNEE 2020

L'enjeu des marchés publics dans l'exécution du budget de l'Etat est perceptible à travers le poids des dépenses publiques assujetties à la passation des marchés. Pour l'année 2020, la part du budget soumise à la passation de marchés s'élève à 3 964,6 milliards de FCFA soit 47,9% du budget adopté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 8 061,0 milliards de FCFA contre 7 334,3 milliards de FCFA pour un montant de 3 472,6 milliards de FCFA de potentiel de marchés en 2019. Cette hausse du budget de l'Etat par rapport à la gestion antérieure traduit un regain d'activités en 2020 malgré le contexte de pandémie à coronavirus.

L'exécution du budget soumis aux procédures des marchés publics s'est effectuée dans le souci du respect des règles liées à la passation des marchés publics et des délais fixés à cent quatorze (114) jours.

Pour répondre de façon appropriée aux attentes liées notamment à ce contexte visé plus haut, la Direction Générale des Marchés Publics a mis en place le programme d'activités 2020 qui s'établit comme suit :

- Connecter 15 Etablissements Publics Nationaux (EPN) et 8 Sociétés d'Etat (SODE) au SIGMAP;
- Poursuivre la dématérialisation des procédures de gestion des marchés publics ;
- Poursuivre la production et la publication trimestrielle de la Communication en Conseil des Ministres sur les opérations de passation des marchés publics;
- Assurer la mise en place du cadre juridique de la maîtrise d'œuvre ;
- Réaliser l'audit interne du système de management de la qualité ;
- Réaliser la revue de Direction ;
- Réaliser l'audit de certification du système de management de la qualité de la DMP par le Cabinet SGS;
- Organiser la cérémonie de remise de la certification de la Direction des Marchés Publics (DMP) au référentiel ISO 9001 version 2015.



## III. RÉSULTATS GLOBAUX

Au titre de la gestion 2020, la DGMP a reçu dans le cadre de ses activités courantes, 9 558 courriers dont 7 967 ont fait l'objet de réponses et 1 591 courriers d'information.

#### III.1 – GESTION DES OPÉRATIONS DE MARCHÉS PUBLICS

#### **III.1.1 - PLANIFICATION DES LIGNES BUDGETAIRES**

Tableau 1: Planification des lignes du budget soumises à marchés par type d'entité à fin décembre 2020

TVDE DE CEDITOTUDES	TOTA	L LIGNES	S SOUMISES A MARCH	IES	TOTAL LIGNES PLANIFIEES				
TYPE DE STRUCTURES	Nombre	%	Montant	%	Nombre	%	Montant	%	
Administration centrale	72 737	91,7	2 380 722 186 995	59,7	1 790	54,0%	1 231 455 741 202	52,0	
Collectivités territoriales	3 073	3,9	135 364 006 968	3,4	851	25,7%	87 814 893 334	3,7	
Etablissements Publics Nationaux	2 408	3,0	276 225 665 999	6,9	507	15,3%	224 906 022 957	9,5	
Sociétés d'Etat	1 097	1,4	1 197 102 305 799	30,0	166	5,0%	823 957 833 917	34,8	
TOTAL	79 315	100,0	3 989 414 165 761	100,0	3 314	100,0%	2 368 134 491 410	100,0	

Source : DGMP

Les lignes soumises à marchés issues du budget national sont au nombre de 79 315 contre 60 096 en 2019, soit une hausse de 32,0%. Le montant de ces lignes est de 3 989,4 milliards de FCFA contre 3 472,6 milliards de FCFA en 2019 soit une hausse de 14,9%.

#### **III.1.2 - APPROBATION DES MARCHES**



Tableau 2 : Répartition des marchés approuvés par mode à fin décembre 2018, 2019 et 2020

		ס	décembre 2018			ਰ	décembre 2019			ő	décembre 2020	
MODE	B Z	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	a Z	%	MONTANT (FCFA)	%
PROCEDURES CLASSIQUES	3 840	79,4	1 165 853 265 439	0,86	4 0 2 9	76,4	1 301 663 705 880	7,79	4 996	83,0	1 868 770 100 482	7,86
Appel d'offres ouvert	2 051	42,4	753 399 227 298	63,4	1 973	37,4	502 034 688 883	37,7	2 135	35,5	689 307 113 343	36,4
Appel d'offres restreint	353	2,3	197 870 612 511	16,6	457	8,7	471 392 258 312	35,4	1 019	16,9	652 368 219 046	34,4
Sous total procédures concurrentielles	2 404	49,7	951 269 839 809	80,0	2 430	46,1	973 426 947 195	73,1	3 154	52,4	1 341 675 332 389	70,8
Marchés de Gré à gré	274	2,7	120 951 067 141	10,2	316	6,0	98 538 664 400	7,4	609	10,1	240 788 139 361	12,7
Avenants	356	7,4	20 633 711 603	1,7	388	7,4	111 020 730 922	8,3	347	5,8	147 279 486 137	8'2
Conventions	116	2,4	34 718 489 260	2,9	136	2,6	73 091 887 692	5,5	129	2,1	74 980 383 169	4,0
Lettres de commande valant marchés	069	14,2	38 280 157 626	3,2	759	14,4	45 585 475 671	3,4	757	12,6	64 046 759 426	3,4
Sous total procédures non concurrentielles	1 436	29,7	214 583 425 630	18,0	1 599	30,3	328 236 758 685	24,6	1 842	30,6	527 094 768 093	27,9
PROCEDURES SIMPLIFIEES	995	20,6	23 859 371 535	2,0	1242	23,6	30 122 273 381	2,3	1 024	17,0	25 197 727 184	1,3
Procédures simplifiées à compétition limitée	770	15,9	16 741 856 655	1,4	996	18,3	22 085 957 340	1,7	780	13,0	17 803 802 978	6'0
Procédures simplifiées à compétition ouverte	225	4,7	7 117 514 880	9,0	276	5,2	8 036 316 041	9,0	244	4,0	7 393 924 206	0,4
TOTAL	4 835	100	1 189 712 636 974	100	5 271	100	1 331 785 979 261	100	6 020	100	1 893 967 827 666	100

Le montant des marchés approuvés à fin décembre 2020, s'élève à 1 894,0 milliards de FCFA contre 1 331,8 milliards de FCFA à fin décembre 2019, soit une hausse de 42,2%.

En nombre, 6 020 marchés ont été approuvés à fin décembre 2020, contre 5 271 à la même période en 2019, soit une hausse de 14,2%.

Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 70,8% du montant des marchés approuvés à fin décembre 2020, contre 73,1% à fin décembre 2019, soit une baisse de 2,3 points. Quant aux procédures non concurrentielles (marchés de gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés), elles représentent 27,9% du montant des marchés approuvés à fin décembre 2020, contre 24,6% à fin décembre 2019, soit une hausse de 3,3 points.

#### · Point des marchés de gré à gré

Tableau 3 : Répartition des marchés de gré à gré par ministère à fin décembre 2020

N°	INSTITUTIONS ET MINISTERES	Nombre	Montant (FCFA)
1	Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	35	72 022 937 032
2	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	123	27 021 161 127
3	Ministère de l'Hydraulique	16	22 641 918 966
4	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	33	16 006 600 909
5	Ministère de l'Economie et des Finances	36	14 058 025 729
6	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	32	13 063 887 882
7	Ministère d'Etat, Ministère de la Défense	2	10 880 060 000
8	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	19	10 295 051 833
9	Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement Social	10	10 046 941 072
10	Présidence de la République	197	9 425 240 125
11	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	11	7 559 067 147
12	Ministère des Transports	6	7 128 160 330
13	Ministère de la Communication et des Médias	15	6 331 265 026
14	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité	3	3 324 035 287
15	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	25	2 428 519 749
16	Ministère du Tourisme et des Loisirs	1	1 708 150 728
17	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	7	1 615 187 194
18	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	8	1 334 727 117
19	Ministère des Sports	1	875 920 466
20	Commission Electorale Indépendante	2	800 000 000
21	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	3	535 061 303

N°	INSTITUTIONS ET MINISTERES	Nombre	Montant (FCFA)
22	Ministère de la Promotion de l'Investissement Privé	5	498 547 835
23	Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste	4	464 745 271
24	Ministère du Commerce et de l'Industrie	3	294 990 000
25	Primature et Services Rattachés	6	294 290 107
26	Ministère de la Promotion de la Riziculture	2	107 292 832
27	Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté	3	22 454 294
28	Ministère de l'Environnement et du Développement Rural	1	3 900 000
	TOTAL	609	240 788 139 361

Source : DGMP

Le nombre de marchés de gré à gré s'élève à 609 pour un montant global de 240,8 milliards de FCFA, représentant 12,7% du montant des marchés approuvés à fin décembre 2020 contre 7,4% à fin décembre 2019, soit une hausse de 5,3 points. Cette hausse résulte essentiellement des dépenses urgentes engagées pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

En valeur, le Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier est en tête avec un montant de 72,02 milliards de FCFA, suivi du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique avec 27,02 milliards de FCFA et du Ministère de l'Hydraulique qui totalise 22,6 milliards de FCFA. Les trois Ministères totalisent un peu plus de 50% du montant total des marchés de gré à gré.

#### · Marchés approuvés par type

L'approbation par type de marchés montre qu'en valeur, les travaux demeurent les plus importants avec 71,5% des marchés approuvés. Quant aux marchés de fournitures et prestations, ils représentent respectivement 13,5% et 11,6%. Les lettres de commande valant marchés (LCVM) s'établissent à 3,4%.

Tableau 4 : Marchés approuvés par type à fin décembre 2020

TYPE	NOMBRE	%	MONTANT (FCFA)	%
Travaux	2 449	40,7	1 354 597 407 356	71,5
Fournitures	1 722	28,6	255 670 831 127	13,5
Prestations	1 084	18,0	219 652 829 757	11,6
Lettres de commande valant marchés	765	12,7	64 046 759 426	3,4
TOTAL	6 020	100	1 893 967 827 666	100

Source : DGMP

#### Repartition des marchés approuvés par catégorie d'entreprises

Tableau 5 : Part des marchés approuvés par catégorie d'entreprise à fin décembre 2019 et 2020

			Fin d	écembre	2019		Fin décembre 2020					
CATEGORIES D'ENTREPRISES	Entre	prises			Marchés		Entrep	rises			Marchés	
	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%
Petites et moyennes Entreprises	1 395	67,8	3 380	64,1	535 951 095 894	40,2	1 332	56,6	3 385	56,2	713 761 995 767	37,7
Autres entreprises	662	32,2	1 891	35,9	795 834 883 367	59,8	1 023	43,4	2 635	43,8	1 180 205 831 899	62,3
TOTAL	2 057	100	5 271	100	1 331 785 979 261	100	2 355	100	6 020	100	1 893 967 827 666	100

Source : DGMP

La part, en valeur, des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 40,2% à fin décembre 2019 à 37,7% à fin décembre 2020, soit une baisse de 2,5 points. Malgré cette baisse, ce taux reste supérieur au taux règlementaire de 30%.

#### Concentration des marchés publics

L'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) est un indice mesurant la concentration des marchés publics. Il est établi en additionnant le carré des parts de marchés de toutes les entreprises titulaires de marchés. Plus l'IHH est fort, plus le nombre de marchés est concentré entre un petit nombre d'entreprises. Cette valeur oscille entre 0 (distribution égalitaire) et 1 (concentration sur une entreprise).

La valeur de cet indice est à 0,003 à fin décembre 2020, identique à celle de fin décembre 2019. Ce chiffre témoigne d'une faible concentration des marchés publics en Côte d'Ivoire, singulièrement autour d'une entreprise.

#### Délais de passation des marchés publics

Tableau 6 : Délais de passation des marchés publics à fin décembre 2019 et 2020

Étapes	Délais réglementaires (en jours)	Délais moyens (en jours)		
		2019	2020	
Traitement des dossiers d'appel d'offres (DAO)	13	5,8	6,4	
Publication ou programmation des avis d'appel d'offres	30	24,8	23,9	
Travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres	15	7,0	8,2	
Demande d'avis de non objection	3	9,2	7,8	
Traitement de la demande d'avis de non objection par la DMP	10	6,8	6,1	
Notification d'attribution et invitation à signer le projet de marché	3	3,0	3,0	
Publication des résultats et délais de recours	7	10,0	7,0	
Signature de l'attributaire du marché	3	11,6	9,1	

Étapes	Délais réglementaires (en jours)		าร
		2019	2020
Signature de l'autorité contractante et numérotation	3	7,0	8,6
Approbation du marché	24	7,2	11,6
Notification de l'approbation du marché	3	3,0	3,0
Délai global moyen de passation de marchés	114	95,4	94,7

Source : DGMP

e délai moyen de passation des marchés est passé de 95,4 jours à fin décembre 2019 à 94,7 jours à fin décembre 2020, soit une baisse de 0,7 jour.

De façon détaillée, les délais moyens d'exécution des principales phases de passation des marchés se présentent comme suit :

- le délai de demande d'avis de non objection est passé de 9,2 jours à fin décembre 2019 à 7,8 jours à fin décembre 2020, soit une baisse de 1,4 jour ;
- le délai de traitement des demandes d'avis de non objection est passé de 6,8 jours à fin décembre 2019 à 6,1 jours à fin décembre 2020, soit une baisse de 0,7 jour ;
- le délai de signature de l'attributaire du marché est passé de 11,6 jours à fin décembre 2019 à 9,1 jours à fin décembre 2020, soit une baisse de 2,5 jours.

Quelques évolutions moins favorables ont été relevées. Elles concernent notamment le délai de traitement des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), qui est passé de 5,8 jours à 6,4 jours, en raison du temps mis par les autorités contractantes pour la prise en compte des corrections apportées aux DAO; le délai des travaux de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO), qui est passé de 7 jours à 8,2 jours; le délai de signature de l'autorité contractante et de numérotation, qui est passé de 7 jours à 8,6 jours; le délai d'approbation des marchés, qui est passé de 7,2 jours à 11,6 jours. La hausse du délai de signature de l'autorité contractante et de numérotation des marchés ainsi que du délai d'approbation s'explique d'une part, par les retards dans la transmission d'informations complémentaires aux dossiers d'approbation par les autorités contractantes et, d'autre part, par la renumérotation de plusieurs marchés dans le nouveau Système d'Information Budgétaire (SIB), pour tenir compte de la nouvelle nomenclature budgétaire.

#### III.2 - ETAT D'EXÉCUTION DU PLAN D'ACTIONS STRATÉGIQUE

L'état d'exécution des activités de la Direction des Marchés Publics (DMP) issu du Plan d'Actions Stratégiques (PAS) consolidé de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) est résumé comme suit :

- Connecter quinze (15) EPN et huit (8) SODE au SIGMAP (voir annexe 1)
  - ✓ Les 15 EPN prévus ont été connectés au SIGMAP.
  - ✓ Les 8 SODE prévues ont été connectées au SIGMAP.
- Faire exécuter les opérations des dix (10) premiers ministères identifiés à travers le système dématérialisé des marchés publics

En vue de réduire les délais de passation et d'améliorer l'archivage des pièces de passation de marchés publics, l'applicatif de gestion dématérialisée de la passation des marchés publics, dans sa première phase, a été développé et sera mis en exploitation pour la gestion budgétaire 2021.

 Produire trimestriellement les Communications en Conseil des Ministres (CCM) sur les activités de passation des marchés publics

Les quatre (4) CCM ont été élaborées et transmises au Cabinet du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE).

Publier sur le site internet de la DGMP les communications trimestrielles en Conseil des Ministres sur les activités de passation des marchés publics

Les quatre (4) CCM de l'année 2020 sont publiées sur le site de la DGMP.

Finaliser l'élaboration de la BDPR et mise en place du Comité de suivi de la BDPR

Le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat a élaboré la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR). Cette base définit des intervalles de prix des biens et services par domaine d'activités, notamment les fournitures, les travaux et les prestations de services.

- Réaliser l'audit interne du système de management de la qualité : activité réalisée ;
- Réaliser la revue de Direction : activité réalisée ;
- Réaliser l'audit de certification du système de management de la qualité de la DMP par le Cabinet SGS : activité réalisée ;
- Organiser la cérémonie de remise de la certification de la Direction des Marchés Publics (DMP) au référentiel ISO 9001 version 2015 : activité réalisée.

La Direction des Marchés Publics (DMP), direction pilote de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) dans le processus de certification de ses procédures, a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 le 27 septembre 2020.



# IV. ACTIVITÉS DES SERVICES RATTACHÉS ET DES SOUS-DIRECTIONS

#### IV.1 - ACTIVITÉS DU SERVICE DU PERSONNEL

#### 1. Répartition par catégories socioprofessionnelles au titre des années 2019 et 2020

En 2020, la DGMP avait un effectif de deux cent quatre-vingt-dix (290) agents contre deux cent quarante-sept (247) en 2019, soit une augmentation de 17,4%. Ces effectifs se répartissent comme suit :

Tableau 7: Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle (2019 et 2020)

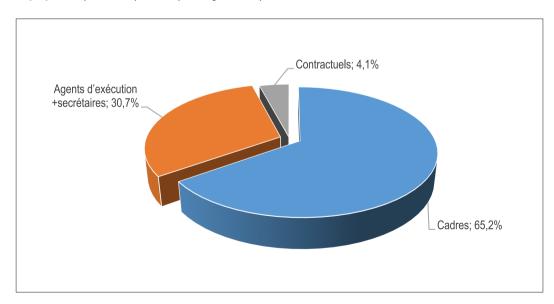
CATEGORIE		2019		VARIATION	
CATEGORIE	EFFECTIF	PROPORTION	EFFECTIF	PROPORTION	VARIATION
Cadres	151	61,1%	189	65,2%	25,2%
Agents d'exécution +secrétaires	78	31,6%	89	30,7%	14,1%
Contractuels	18	7,3%	12	4,1%	-33,3%
TOTAL	247	100,0%	290	100,0%	17,4%

Source : Service du Personnel

Les 189 Cadres sont constitués de 132 Administrateurs et attachés (toutes options confondues), 47 Ingénieurs (toutes options confondues) et 10 autres cadres de diverses catégories.

En outre quatre (04) Cadres ont été mis à la disposition d'autres structures administratives et trois (03) autres sont en formation.

Graphique 1 : Répartition du personnel par catégorie soco-professionnelle



Les cadres représentent ainsi 65,2% des agents de la Direction Générale des Marchés Publics en raison de l'activité intellectuelle importante réalisée par celle-ci.

#### 2. Répartition du personnel 2020 par classe d'âge et par sexe 2020

Tableau 8 : Répartition du personnel par classe d'âge et par sexe

CLASSES D'AGE	FEMININ	MASCULIN	TOTAL
[25 - 30[	1	3	4
[30 - 35[	18	12	30
[35 - 40[	16	26	42
[40 - 45[	27	51	78
[45 - 50[	30	34	64
[50 - 55[	10	27	37
[55 - 60[	6	21	27
[60 - 65[	0	8	8
TOTAL	108	182	290
%	37,2%	62,8%	100,0%

Graphique 1 : Répartition du personnel par catégorie soco-professionnelle [60 - 65[ [55 - 60[ [50 - 55[ 10 30 [45 - 50[ MASCULIN [40 - 45[ **FEMININ** [35 - 40[ 12 [30 - 35[ [25 - 30[ -40 -30 -20 -10 10 20 60 **Effectif** 

Le tableau 8 et le graphique 2 ci-dessus indiquent que l'effectif du personnel dans la tranche d'âge 40 à 55 ans est de 179 agents et représente 61,7% de l'effectif total.

Dans les 5 années à venir au moins 8 agents seront mis à la retraite.

#### V.1- ACTIVITÉS DES DIRECTIONS RÉGIONALES DES MARCHÉS PUBLICS

#### IV.2.1- APPROBATION DES MARCHÉS EN RÉGION

Tableau 09: Etat des marchés approuvés en montant et en nombre en région

	PROCEDURES CLA	SSIQUES	PROCEDURES SII	MPLIFIEES	TOTAL	
DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS	NB	%	NB	%	NB	%
DEG III/III OF I OBEIOG	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Montagnes, Woroba Ouest	233	14,3	15	8,0	248	13,69
et du Denguélé (Man)	9 314 594 620	8,6	483 471 570	17,9	9 798 066 190	8,82
Lacs (Yamoussoukro)	179	11,0	32	17,0	211	11,64
Lacs (fairioussourro)	8 688 249 395	8,0	678 736 298	25,1	9 366 985 693	8,43
Sassandra-Marahoue et	162	10,0	16	8,5	178	9,82
Woroba Est (Daloa)	5 574 071 606	5,1	161 681 100	6,0	5 735 752 706	5,16
Comoé Nord et du Zanzan	113	7,0	20	10,6	133	7,34
(Abengourou)	4 365 378 960	4,0	142 798 750	5,3	4 508 177 710	4,06
Bas-Sassandra et du Gôh-	156	9,6	25	13,3	181	9,99
Djiboua (San-Pedro)	5 979 026 870	5,5	257 751 701	9,5	6 236 778 571	5,61
Lagunes, Abidjan Sud et Sud	271	16,7	8	4,3	279	15,40
Comoé (Abidjan sud)	11 837 285 342	10,9	69 478 515	2,6	11 906 763 857	10,72
Savanes (Korhogo)	188	11,6	5	2,7	193	10,65
Savaries (Korriogo)	8 918 534 700	8,2	79 605 306	2,9	8 998 140 006	8,10
Vallée du Bandama (Bouaké)	169	10,4	42	22,3	211	11,64
vallee du ballualila (bouake)	48 651 298 383	44,9	588 316 270	21,7	49 239 614 653	44,32
Lagunes, Abidjan Nord	153	9,4	25	13,3	178	9,82
(Abidjan nord)	5 063 370 203	4,7	246 564 592	9,1	5 309 934 795	4,78
TOTAL	1 624	100,0	188	100,0	1 812	100,00
IUIAL	108 391 810 079	100,0	2 708 404 102	100,0	111 100 214 181	100,00

Source : DGMP

Le montant total des marchés approuvés en 2020 au niveau des directions régionales s'élève à 111,1 milliards de FCFA soit 5,9% en valeur du total des marchés approuvés contre 5,5% en 2019.

Le montant des marchés approuvés le plus élevé en région est celui de la DR de la Vallée du Bandama (Bouaké) (44,3%), suivi de la DR d'Abidjan-Sud et Sud-Comoé (10,7%), et de la DR de Man (8,8%).

En termes de nombre, la DR d'Abidjan-Sud et Sud-Comoé est en tête avec 279 marchés soit 15,4% du nombre total des marchés approuvés suivie de la DR de Man (248, soit 13,7%) et la DR des Lacs (211, soit 11,6%).

Tableau 10: Variation en nombre et en montant des marchés approuvés entre 2019 et 2020

	NOM	BRE	Taux de variation	MONTAN	IT (FCFA)	Taux de variation
DIRECTIONS REGIONALES	2019	2020	2019-2020 (%)	2019	2020	2019-2020 (%)
Bas-Sassandra et du Gôh-Djiboua (San-Pédro)	145	181	24,8%	6 407 264 709	6 236 778 571	-2,7%
Savanes (Korhogo)	173	193	11,6%	8 029 696 032	8 998 140 006	12,1%
Vallée du Bandama (Bouaké)	146	211	44,5%	4 152 438 839	49 239 614 653	1085,8%
Comoé Nord et du Zanzan (Abengourou)	164	133	-18,9%	4 907 826 505	4 508 177 710	-8,1%
Lacs (Yamoussoukro)	248	211	-14,9%	17 100 243 415	9 366 985 693	-45,2%
Sassandra-Marahoue et Woroba Est (Daloa)	208	178	-14,4%	5 831 385 395	5 735 752 706	-1,6%
Lagunes, Abidjan Nord (Abidjan nord)	263	178	-32,3%	8 810 316 019	5 309 934 795	-39,7%
Lagunes, Abidjan Sud et Sud Comoé (Abidjan sud)	223	279	25,1%	9 510 982 078	11 906 763 857	25,2%
Montagnes, Woroba Ouest et du Denguélé (Man)	225	248	10,2%	7 908 902 323	9 798 066 190	23,9%
TOTAL	1 795	1 812	0,9%	72 659 055 315	111 100 214 181	52,9%

Source : DGMP

Le tableau indique que de façon globale les marchés approuvés ont augmenté de 0,9% en nombre et de 52,9% en valeur.

Dans les détails, en nombre, on observe une hausse dans les directions régionales de la Vallée du Bandama (Bouaké) (+44,5%), des Lagunes, Abidjan-Sud et Sud Comoé (Abidjan-sud) (+25,1%), du Bas-sassandra (San Pédro) (24,8%), des Savanes (Korhogo) (+11,6%) et des Montagnes (10,2%). Les baisses sont observées dans les Régions des Lagunes, Abidjan Nord (Abidjan nord) (-32,3%), de Comoé Nord et du Zanzan (Abengourou) (-18,9%), des Lacs (-14,9%) et de Sassandra-Marahoué (Daloa) (-14,4%).

En valeurs, les hausses sont enregistrées dans les Directions régionales de la vallée du Bandama (Bouaké) (+1085,8%), des Lagunes, Abidjan-Sud et Sud Comoé (Abidjan-sud) (+25,2%), des Montagnes, du Woroba Ouest et Denguélé (Man) (+23,9%) et des Savanes (12,1%).

La forte hausse de la Direction Régionale de la Vallée du Bandama se justifie principalement par la réalisation des travaux de construction du grand marché de Bouaké pour une valeur de 40,4 milliards de FCFA.

#### IV.2.2- GAINS REALISES SUR LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS EN REGION

Tableau 11 : REconomies budgétaires réalisées en 2020 par DRMP

DRMP	Estimation	Montant Attributions	Gains
SAN PEDRO	8 708 979 074	7 523 146 328	1 185 832 746
DALOA	5 857 634 883	5 227 184 815	630 450 068
ABIDJAN SUD	7 438 659 646	6 450 107 632	988 552 014
ZANZAN	3 434 931 210	3 209 442 546	225 488 664
BOUAKE	8 235 630 629	7 687 861 783	547 768 846
MAN	10 857 324 165	9 782 952 476	1 074 371 689
ABIDJAN NORD	12 783 171 382	11 206 605 051	1 576 566 331
KORHOGO	7 085 686 028	6 381 468 076	704 217 952
YAMOUSSOUKRO	11 504 815 414	10 556 113 122	948 702 292
TOTAL	75 906 832 431	68 024 881 829	7 881 950 602

Source : DGMP

Sur la passation des marchés en région, les gains réalisés sont évalués à 7,9 milliards FCFA. Le montant total des estimations administratives du coût des opérations est de 75,9 milliards FCFA. Les marchés ont été attribués à hauteur de 68,0 milliards de FCFA. Le gain le plus important a été réalisé dans la DR Abidjan Nord.

#### IV.3 - ACTIVITÉS DES SOUS-DIRECTIONS

#### IV.3.1- SOUS-DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES RÉGIMES PARTICULIERS

#### A- SERVICE DE LA RÈGLEMENTATION ET DES ANALYSES JURIDIQUES

Au cours de l'année 2020, le Service de la Règlementation et des Analyses Juridiques a rédigé un (1) projet de texte, examiné quatorze (14) projets de textes et émis onze (17) avis juridiques.

Tableau 12 : Synthèse de suivi des dossiers au titre de l'année 2020

PROJET DE TEXTE	AVIS JURIDIQUES	TOTAL
15	17	32

Source : SDREG

#### **B- SERVICE DES RÉGIMES PARTICULIERS**

Dans le cadre de ses attributions, le Service des Régimes Particuliers a instruit les requêtes d'autorisation de passer des conventions, des avenants et des requêtes de résiliation de marchés.

#### 1) Demandes d'autorisation de passer des conventions

Au 31 décembre 2020, le Service a traité cent dix (110) requêtes d'autorisation de passer des conventions adressées à la DGMP par les autorités contractantes.

A l'issue de l'instruction des dossiers, soixante-quatorze (74) demandes ont été autorisées par le Directeur Général des Marchés Publics (DGMP) pour un montant global de soixante-trois milliards cinq cent cinquante-huit millions deux cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-trois (63 558 255 683) francs CFA.

Tableau 13 : Synthèse de suivi des demandes d'autorisation de passer une convention au titre de l'année 2020

Requêtes traitées	Conventions accordées	Montant total des Convention accordées	Conventions rejetées
110	74	63 558 255 683	17

Source: SDREG

#### 2) Demandes d'autorisation de passer des avenants aux marchés

Au titre de l'exercice 2020, trois cent quatre-vingt-quatre (384) requêtes d'autorisation de passer des avenants ont fait l'objet d'instruction par le Service, dont :

- cent quatre-vingt-dix-neuf (199) requêtes d'autorisations de passer des avenants avec incidence financière ;
- cent quatre-vingt-cinq (185) requêtes d'autorisations de passer des avenants sans incidence financière.

Le Directeur Général des Marchés Publics a autorisé la passation de cent soixante-onze (171) avenants sans incidence financière.

Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, après avis de la DGMP, a autorisé la passation de cent quinze (115) avenants avec incidence financière, pour un montant total de deux cent neuf milliards soixante-sept millions deux cent quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-six (209 067 245 686) francs CFA.

Tableau 14 : Synthèse de suivi des demandes d'autorisation de passer un avenant au titre de l'année 2020

	A	venants avec incidence financiè	Avenants san financ	Renvoi pour		
Dossiers traités	Avenants accordés	Montant total des avenants autorisés F CFA	Avenants refusés	Avenants accordés	Avenants refusés	informations complémentaires
384	115	209 067 245 686	66	171	14	18

Source: SDREG

#### 4) Demandes de résiliation de marchés

Au titre de l'exercice 2020, quatre-vingt-quatre (84) requêtes de résiliation des marchés ont fait l'objet d'instruction par le Service des Régimes Particuliers. Ces demandes concernent quatre-vingt-dix-huit (98) marchés.

Dans le cadre de l'instruction desdites demandes, quatre-onze (91) séances d'audition ont été tenues. Suite à ces auditions, douze (12) procédures ont été suspendues car ayant abouti à des conciliations (accord de délais complémentaires aux titulaires) qui ont permis l'exécution de marchés et quatre (4) ont été annulées pour non-respect de la règlementation ou pour exécution du marché.

La Direction des Marchés Publics a donné son avis favorable pour la résiliation de quatre-vingt-sept (87) marchés.

Ainsi, la DGMP a émis un avis favorable pour la résiliation de :

- douze (12) marchés pour faute;
- quarante-cinq (45) marchés pour **nécessités de service**.

Le montant total des marchés résiliés est de deux cent quarante-cinq milliards neuf cent quinze millions cinq cent soixante et un mille quatre cent quatre-vingt (245 915 561 480) francs CFA.

Tableau 15 : Synthèse de suivi des résiliations au titre de l'année 2020

Dossiers traités	Dossiers achevés par un avis favo- rable de la DMP (Accord de rési- liation)	Retours de dos- siers pour informa- tions complémen- taires	Procédures de résiliation suspendues	Requêtes annulées ou rejetées pour vices de pro- cédure	Dossiers achevés par la signature d'un arrêté ou d'une décision de résiliation	Dossiers en cours de traitement
84	66	5	12	4	54	3

Source : SDREG

#### IV.3.2- CELLULE CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (C2D)

#### · Lignes budgétaires soumises à marchés

Le tableau ci-après présente le cumul des opérations soumises aux différentes procédures de passation de marchés pour les différents secteurs du C2D.

Tableau 16 : Répartition des lignes soumises à marchés identifiées à fin décembre 2020

SECTEUR	MARCI	E D'OPERAT HE SOUMISI OURES CLAS	S AUX	MAR	BRE D'OPER/ CHE SOUMIS EDURES SIM	SES AUX	NOMBRE TOTAL D'OPERATIONS A MARCHE			
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	
AGRICULTURE – DÉVELOPPEMENT RURAL - BIODIVERSITÉ	5	3	-40,0%	108	118	9,3%	113	121	7,1%	
EMPLOI	1	6	500,0%	27	16	-40,7%	28	22	-21,4%	
JUSTICE	10	27	170,0%	13	44	238,5%	23	71	208,7%	
ASSAINISSEMENT	2	1	-50,0%	1	11	1000,0%	3	12	300,0%	
DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DÉCENTRALISATION	2	1	-50,0%	19	18	-5,3%	21	19	-9,5%	

SECTEUR	MARCI	E D'OPERAT HE SOUMISI OURES CLAS	ES AUX	MAR	BRE D'OPERA CHE SOUMIS EDURES SIM	SES AUX	NOMBRE TOTAL D'OPERATIONS A MARCHE			
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT ET EAU POTABLE	1	2	100,0%	0	18	#DIV/0!	1	20	1900,0%	
SANTE	13	29	123,1%	62	33	-46,8%	75	62	-17,3%	
EDUCATION – FORMATION (C2D1 et C2D2)	67	78	16,4%	69	81	17,4%	136	159	16,9%	
SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D		1	-		0	-		0	-	
TOTAL	101	101 148 46,5		299	339	13,4%	400	487	21,7%	

Source : Cellule C2D

Les lignes budgétaires identifiées soumises aux différentes procédures de passation de marchés publics pour différents secteurs du C2D sont au nombre 487 en 2020 contre 400 en 2019 ; soit une hausse de 21,7%.

Au titre des procédures simplifiées, en application de l'arrêté n°112 MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016, 339 opérations à marchés ont été conduites sous l'entière responsabilité des Unités de Coordination des Projets (UCP) et des Cellules de Suivi des Projets (CSP) de tous les secteurs couverts par le C2D ; la DGMP ayant la possibilité de diligenter un contrôle a posteriori sur l'exécution de ces lignes budgétaires.

Au titre des procédures classiques le tableau ci-après présente la répartition des procédures classiques par type de marché.

Tableau 17 : Répartition des opérations en procédures classiques par type de marchés à fin 2020

	TRAVAUX			ı	FOURNITU	IRES		PRESTAT	IONS		TOTA	L
SECTEURS	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
AGRICULTURE - DÉVELOPPEMENT RURAL - BIODIVERSITÉ	4	2	-50%	0	0	-	1	1	0,0%	5	3	-40%
EMPLOI	0	0	-	0	5	-	1	1	0,0%	1	6	500%
JUSTICE	3	5	66,7%	5	12	140%	2	10	400%	10	27	170%
ASSAINISSEMENT	1	0	-100%	0	0	-	1	1	0,0%	2	1	-50%
EAU POTABLE	1	2	100%	0	0	-	0	0	-	1	2	100%
DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DÉ- CENTRALISATION	0	0	-	1	1	0,0%	1	0	-100%	2	0	-100%
SANTE	7	9	28,6%	4	18	350%	2	2	0,0%	13	29	123,1%

	TRAVAUX			ı	FOURNITURES			PRESTATIONS			TOTAL		
SECTEURS	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation	
EDUCATION - FORMATION	19	21	10,5%	36	40	11,1%	12	17	41,7%	67	78	16,4%	
SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D	-	0	-	-	0	-	-	1	-	-	1	-	
TOTAL	35	39	11,4%	46	76	65,2%	20	33	56,0%	101	148	46,5%	
Proportion (%)	34,7	26,4	-	45,5	51,3	-	19,8	22,3	-	100	100	-	

Source : Cellule C2D

Le tableau ci-dessus montre qu'en 2020 les marchés de fournitures représentent 51,3% des marchés en procédure classique soit 76 marchés. Ces marchés sont suivis par les marchés de travaux (26,4%) et les marchés de prestations (22,3%).

Le tableau ci-après donne le détail par secteur de l'évolution des opérations de passation des marchés.

Tableau 18 : Récapitulatif du niveau d'exécution des opérations à marchés du C2D fin décembre 2020 (procédures classiques)

SECTEURS	OPERATIONS SOUMISES A MARCHES	(	DETAIL DES OPERATIONS PUBLIEES OU ADMISES A UNE PROCEDURE DEROGATOIRE				
		Travaux	Fournitures	Prestations courantes	Prestations intellectuelles	Total	
AGRICULTURE - DEVELOPPE- MENT RURAL - BIODIVERSITE	3	2	0	0	1	3	100%
EMPLOI	6	0	1	0	0	1	16%
JUSTICE	27	3	9	0	3	15	55.5%
ASSAINISSEMENT	1	0	0	0	0	0	0%
EAU POTABLE	2	1	0	0	0	1	50%
INFRASTRUCTURE DE TRANS- PORT ET DECENTRALISATION	1	0	1	0	0	1	100%
SANTE	29	0	1	0	1	2	6,9%
EDUCATION - FORMATION	78	6	12	0	9	27	34,6%
SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D	1	0	0	0	1	1	100%
TAUX GLOBAL D'EXECUTION	148	12	24	0	15	51	34,5%

Source: Cellule C2D

A fin décembre 2020, sur un ensemble de 148 opérations soumises à marchés, 51 ont été réalisées, soit un taux de 34.5% pour l'ensemble des secteurs couverts par le C2D.

#### Marchés approuvés par mode de passation à fin décembre 2020

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des marchés approuvés à fin décembre 2020

Tableau 19 : Bilan des marchés approuvés en 2020

Modes de necestion	Total des marchés approuvés en 2020					
Modes de passation	Nombre	%	Montant (FCFA)	%		
Appels d'offres ouverts	51	37,23	55 421 089 560	78,35		
Appels d'offres restreints	1	0,73	195 000 000	0,28		
Marchés de Gré à gré	26	18,98	10 123 995 565	14,31		
Avenants	59	43,07	4 995 415 379	7,06		
TOTAL 2020	137	100%	70 735 500 504	100%		
TOTAL 2019	72	-	57 138 516 733	-		
VARIATION (%)	+90,3%	-	+23,8%	-		

Source : Cellule C2D

Le montant de l'ensemble des marchés approuvés sur l'année 2020 s'élève à **70 735 500 504 FCFA** contre **57 138 516 733 FCFA** en 2019, soit une hausse de 23,8% par rapport à l'année 2019.

Au titre des modes de passation des marchés publics, 78% du montant des marchés approuvés à fin 2020 ont fait l'objet d'une procédure concurrentielle ouverte.

En nombre, ce sont les avenants qui dominent, avec un taux de 43,07% de sollicitations dans la passation des marchés, suivi des appels d'offres ouverts (37,23%).

## IV.3.3- SOUS-DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SDSIC)

La SDSIC est chargée de la mise en place et de la gestion de l'ensemble des applicatifs et documents de communication relatifs aux activités de passation des marchés publics.

#### Gestion du sigmap

Au cours de la gestion budgétaire 2020, la SDSIC a assisté l'ensemble des cellules de passation et points focaux de quarante-deux (42) ministères, de sept (07) secrétariats d'état, des Institutions de la République et autres structures assujetties, dans la prise en compte des opérations des marchés dans le SIGMAP.

Les activités de la SDSIC ont permis d'étendre la connexion au SIGMAP de : 17 SODE, 21 EPN et 5 collectivités. A ce jour, 42 SODE, 94 EPN et 49 collectivités ont été connectés au SIGMAP. Il reste à connecter 2 EPN, 2 SODE et 29 Collectivités.

#### Gestion de l'archivage et l'imprimerie

L'archivage numérique en 2020 a porté sur un total de 1 832 marchés repartis comme suit :

- 1 247marchés de la gestion 2020;
- 469 marchés de la gestion 2019 ;
- 53 marchés de 2018 ;
- 39 marchés de 2017 ;
- 13 marchés de 2016 ;
- 11 marchés de 2015.

En ce qui concerne le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP), nous avons eu cinquante-deux (52) parutions en 2020.

#### Parc informatique

Le parc informatique de la DGMP compte 317 appareils répartis comme suit :

- 156 ordinateurs de bureau;
- 16 ordinateurs portables;
- 136 imprimantes;
- 03 serveurs;
- 06 copieurs

A ces appareils, il faut également ajouter les équipements de connexion réseau.

Pour l'année 2020, en plus des activités de maintenance de premier et deuxième niveau des ordinateurs et du réseau, la SDSIC a procédé à l'installation du matériel informatique dédié au télétravail, à la formation et à l'assistance au télétravail.

#### Dématérialisation

La dématérialisation porte sur la mise en place d'un nouvel applicatif dénommé SIGOMAP (Système Intégré de Gestion des Opérations des Marchés Publics). Sa réalisation a été assurée par la SDSIC, appuyée par la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI).

En vue d'apporter assistance aux acteurs pour l'exploitation de l'applicatif, quatre (04) salles pool informatiques avec accès à la plate-forme e-marchés, ont été aménagées et équipées.

#### • Banque de données des prix de référence (bdpr)

Après sa mise en place suivie par la SDSIC, le lancement officiel de la BDPR a eu lieu au mois d'août 2020. L'applicatif rentrera effectivement en exploitation à compter de l'exercice budgétaire 2021.

#### IV.3.4 - SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION ET DES APPUIS TECHNIQUES (SDFAT)

La SDFAT est chargée de l'organisation des sessions de formation et des appuis techniques aux acteurs des marchés publics.

#### IV.3.4.1 - Formations réalisées

Les activités de formation sont résumées comme suit :

#### 1. Bilan global (voir annexe 4 pour les détails):

- 2 319 personnes formées en 2020 dont 1 131 en Centrale, contre 822 en 2019 et 1 188 en Région;
- 1 168 opérateurs économiques.

#### 2. Au titre des formations en interne :

▶ 13 formations en 2020 contre 04 en 2019 pour un total de 75 agents (aussi bien les cadres que les agents d'appui) toutes catégories formées.

#### 3. Au titre des formations externes :

▶ 12 formations pour un public-cible de 1077 personnes formées.

#### IV.3.4.2 - Evaluation des formations

- Le taux de satisfaction des acteurs formés est de 95%.
- le nombre de personnes formées en 2020 est en hausse par rapport à celui de l'année 2019.
- une autre satisfaction pour 2020 est la formation et la sensibilisation en région de 1188 opérateurs économiques aux marchés publics.

#### IV.3.4.3 - Insuffisance

La formation des formateurs prévue à l'endroit des formateurs de la Direction Générale des Marchés Publics n'a pu être faite, mais elle sera programmée dès le début de l'année 2021.

#### IV.3.5 - SOUS-DIRECTION DES OPÉRATIONS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS (SDOFE)

La SDOFE est chargée de la préparation, du contrôle et de la gestion des opérations relatives aux marchés publics dans le cadre des projets cofinancés.

Préparation de la commande publique en procédure concurrentielle

Au titre de l'année 2020, la SDOFE a examiné et validé trois cent sept (307) dossiers de mise en concurrence (Dossiers d'Appel d'Offres, Avis à Manifestation d'Intérêts et Demandes de Propositions).

La répartition des dossiers validés, selon le Partenaire Techniques et Financier (PTF) se présente comme suit :

Tableau 20 : Répartition selon le partenaire technique et financier

N°ORDRE	IDENTITE DU BAILLEUR	NOMBRE D'OPERATIONS	TOTAL EN POURCENTAGE
1	BANQUE MONDIALE	214	69,71
2	BAD	68	22,15
3	BOAD	13	4,23
4	BID	8	2,61
5	GAVI ALLIANCE	2	0,65
6	BADEA	1	0,33
7	BIDC/BOAD	1	0,33
	TOTAL	307	100

Source : SDOFE

Il ressort du tableau 20 que la Banque mondiale a financé environ 70% des projets ayant fait l'objet de procédures concurrentielles.

En ce qui concerne les secteurs bénéficiaires, les infrastructures routières se classent en première position avec 74 opérations. Les secteurs de l'eau potable et de l'économie ont bénéficié respectivement de 48 et 43 projets.

L'ensemble de ces opérations a été encadré par des missions de revues techniques afin de déceler et corriger les goulots d'étranglement.

Il faut souligner que, dans le cadre des opérations sur financements extérieurs, la SDOFE a participé aux négociations des accords de prêts (1) du Projet de Renforcement des Ouvrages du Système Electrique et d'Accès à l'Electricité (PROSER-I), (2) du prêt BAD relatif au Programme d'Appui à la Riposte contre la COVID-19 (PARC) et (3) du prêt BAD relatif au Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Programme de Développement pour une Prestation de Services Inclusive (PAME/PDSI).

 Au titre des passations des marchés en procédures concurrentielles sur financements extérieurs

La SDOFE a examiné 257 opérations de marché sur financements extérieurs dans le cadre du contrôle de régularité des procédures. La répartition de ces opérations par mode de passation se présente comme suit (voir tableau ci-dessous) :

Tableau 21: Répartition des opérations sur financements extérieurs par mode de passation

Mode de passation	Nombre
Avis à manifestation d'intérêt (AMI)	117
Demandes de propositions (DP)	65
Appels d'Offres Ouverts (AOO)	61
Appels d'Offres Restreints (AOR)	14
Total	257

Source : SDOFE

Sur les 257 opérations soumises au contrôle de régularité, 123 ont fait l'objet de demande d'Avis de Non Objection (ANO) de la DGMP

Tableau 22 : Répartition des opérations sur financements extérieurs soumises à demande d'ANO

Autorités Contractantes	Sources de financement	Nombre de demandes d'ANO	Nombre ANO émis	Nombre AO émis
PADFA	FIDA	10	08	02
PAGEF	BAD	27	23	04
PCELFI	BID	01	01	-
PABC	BID/BADEA/ETAT	05	04	01
CFP BOUNA	BID	03	03	-
LFP ZH	BID	01	01	-
UGP BASSIN DU GOUROU	BOAD	16	14	02
PDSFPPFI	BID	02	02	-
ZBTIC	BAD/ETAT	03	03	-
PROPACOM-OUEST	FIDA	01	01	-
PTUA	BAD/JICA/ETAT	53	43	10
PAME/PDSI	FAD	01	01	-
TOTAL		123	104	19

Source : SDOFE

#### Au titre de l'instruction des requêtes relatives aux procédures dérogatoires

Au cours de l'année 2020, la SDOFE a examiné 130 requêtes portant sur des demandes d'autorisation pour recourir à des marchés de gré à gré, à l'organisation d'appels d'offres restreints et à des modifications de statut marché des lignes budgétaires. La situation générale de l'instruction des requêtes reçues par le service est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Répartition des requêtes relatives aux procédures dérogatoires examinées suivant l'instruction

Instruction réservée à la requête	Gré à gré	Appel d'offres restreint	Modifications de statut marché des lignes budgétaires	TOTAL
Requêtes accordées	128	14	5	147
Requêtes refusées	10	0	0	10
TOTAL	138	14	5	157

Concernant les requêtes accordées sur financements extérieurs, la répartition par bailleur se présente comme suit (tableau 24)

Tableau 24 : Répartition par bailleurs (sources de financement) des demandes de gré à gré accordées

Intitulé Bailleurs	Demandes de gré à gré accordées				
mutule ballleurs	Nombre	Montant (FCFA)	Part montant (%)		
ВМ	110	58 274 547 933	88,3		
BID	11	4 083 743 873	6,2		
FIDA	4	2 171 125 406	3,3		
BID/BADEA/FONDS KOWEITIEN	1	1 200 612 281	1,8		
BAD	2	244 028 000	0,4		
Total général	128	65 974 057 493	100		

Source : DGMP

Le tableau ci-dessous retrace les marchés de gré à gré sur les projets des bailleurs. Il ressort que parmi les secteurs bénéficiaires des projets sur financements extérieurs dans le cadre des procédures de gré à gré, les montants les plus importants ont été accordés au Ministère de la Santé et l'Hygiène publique (34,3%) à travers le Projet d'Achat Stratégique et d'Harmonisation des Financements et des Compétences de Santé (SPARK) pour 33 marchés et à celui en charge de l'Hydraulique (29,9%) à travers le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau Potable et d'assainissement en Milieu Urbain (PREMU), pour 7 opérations.

Tableau 25 : Répartition des demandes de gré à gré sur projets bailleurs accordées par ministère

Intitulé Ministères	Demandes de gré à gré accordées				
intitule Ministeres	Nombre	Montant (FCFA)	Part montant (%)		
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	33	22 657 310 145	34,3		
Ministère de l'Hydraulique	7	19 738 558 318	29,9		
Ministère de l'Economie et des Finances	16	9 835 280 510	14,9		
Autres ministères	72	13 794 908 520	20,8		
Total	128	65 974 057 493	100		

Source : DGMP

Les principaux projets (en termes de montant) au sein desquels se trouvent les opérations ayant fait l'objet de gré à gré sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 26 : Répartition des marchés accordés par projet

Intitulé des projets	Demandes de gré à gré accordées				
, ,	Nombre	Montant (FCFA)	Part montant (%)		
Projet d'Achat Stratégique et d'Harmonisation des Financements et des Compétences de Santé (SPARK)	29	20 101 922 404	30,4		
Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau Potable et d'assainissement en Milieu Urbain- Financement Additionnel (PREMU-FA)	7	19 738 558 318	29,9		
Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	15	9 653 438 510	14,6		
Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire - Financement Additionnel (PRICI-FA)	5	3 798 788 242	5,8		
Projet de Sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié (PABC)	7	3 703 098 596	5,6		
Autres projets (23)	65	9.030.251 423	13,7		
TOTAL	128	65 974 057 493	100		

Source : DGMP

#### • Au titre de l'instruction des requêtes relatives aux appels d'offres restreints

Au cours de la gestion budgétaires 2020, quatorze (14) requêtes relatives aux appels d'offres Au cours de la gestion budgétaires 2020, quatorze (14) requêtes relatives aux appels d'offres restreints ont été adressées à la Direction Générale des Marchés Publics. Elles ont fait l'objet d'un accord du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

La répartition des requêtes par bailleur montre que la Banque mondiale et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) ont adressé le plus de requêtes.

Les requêtes relatives aux AOR portent essentiellement sur des prestations intellectuelles.

#### IV.3.6- SOUS-DIRECTION DES ETUDES DU SUIVI ET DE L'EVALUATION (SDESE)

Dans le cadre de ses attributions, la SDESE a procédé à la production de données statistiques et participé à plusieurs séances de travail relatives au suivi et évaluation.

#### Au titre de la production de statistiques

En 2020, les activités ont porté sur :

- Le traitement de données pour le compte des partenaires techniques et financiers notamment la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds Monétaire international (FMI),

- Le traitement de données dans le cadre du rapport de suivi relatif aux marchés publics et aux délégations de service dans l'espace UEMOA 2020 : formulaire de renseignement des indicateurs de performance ;
- L'élaboration hebdomadaire du tableau de bord des principaux indicateurs de marchés publics ;
- La production de statistiques relatives aux demandes d'autorisation en procédures dérogatoires ;
- Le traitement de données pour le compte du comité interministériel-PME dans le cadre de l'élaboration de la CCM portant sur les PME.

#### Au titre du suivi et évaluation des marchés publics

#### Conférence des marchés :

En raison de la pandémie de Covid-19, la conférence des marchés n'a pu se tenir. Il a été organisé en lieu et place trois (3) séances de travail avec les Responsables de Cellules de Passation des Marches Publics (RCPMP). Ces séances ont porté sur les mesures arrêtées pour la gestion des opérations de marchés publics au titre de l'exercice 2020.

#### Contrôle à postériori des opérations

Les termes de référence pour les missions de contrôle à postériori des opérations pour l'exercice 2020 ont été élaborés. Ces missions devraient s'effectuées dans les Institutions, les Ministères et les structures qui y sont rattachées. Mais en raison des mesures barrières arrêtées pour lutter contre la propagation du COVID-19, ces missions n'ont pu se dérouler.

#### - Suivi-évaluation de l'exécution des marchés publics

#### Réception de marchés

Dans le cadre de sa mission de suivi-évaluation de l'exécution physique et financière des marchés publics, la DMP a été invitée à participer à des réceptions provisoires ou définitives de travaux, fournitures ou prestations qui ont fait l'objet de marchés.

Mission de visite de chantier dans le cadre d'une demande d'avenant

Dans le cadre de l'instruction d'une requête d'avenant une mission de visite de chantier a été effectuée sur le site de la construction du siège de l'Office Nationale de la Protection Civile (ONPC) pour avoir une meilleure appréciation de l'opportunité de la requête et éclairer la Sous-Direction de la Règlementation et des Régimes Particuliers (SDREG) sur la suite à donner à cette demande.

#### Dossiers courants

- Traitement de toutes requêtes transmises par la hiérarchie et relevant de la compétence du service.
- Centralisation des copies des notifications d'attribution de marchés, des ordres de service de démarrage, des mises en demeure et tous autres documents transmis par les autorités contractantes et pouvant servir dans les activités du service.

#### IV.3.7 - SOUS-DIRECTION DES PROCEDURES ET OPERATIONS (SDPO)

Dans le cadre du fonctionnement de la direction en charge du contrôle des Marchés Publics, le contrôle de la régularité des procédures dans la gestion des opérations de passation de marchés publics sur le budget national est assuré par la Sous-direction des Procédures et Opérations (SDPO).

#### Préparation de la commande publique

Au titre de la préparation de la commande publique, la SDPO a reçu et traité 772 dossiers répartis comme suit :

- 688 dossiers d'appels d'offres dans le cadre des opérations passées sur les lignes budgétaires de dotation supérieure ou égale au seuil de référence, fixé à cent millions (100 000 000) de francs CFA (appels d'offres en procédure classique) ;
- 84 dossiers d'appels à concurrence dans le cadre des opérations passées sur les dotations budgétaires inférieurs au seuil de référence (procédure simplifiée à compétition ouverte).

Le tableau 27 donne le détail des opérations par type de marché et par procédure.

Tableau 27 : Répartition des dossiers d'appels d'offres par type de marché et par procédure

Types marchés	Procédure classique	Procédure simplifiée	Total type marché
Travaux	185	05	190
Fournitures	236	42	278
Services	267	37	304
Total	688	84	772

Source : SDPO

L'importance des activités relatives à la préparation de la commande publique s'est articulée autour des procédures classiques. Elles concentrent 89,1% des dossiers traités.

La validation des dossiers, suite à l'analyse faite par la SDPO, se répartit comme suit (voir tableau 28) :

Tableau 28 : Répartition des dossiers d'appel à concurrence validés par type de marché

Types marchés	A00	AOR	Total type marché
Travaux	85	108	193
Fournitures	98	76	174
Services	126	27	153
Total par procédure	309	211	520

Source : SDPO

En ce qui concerne les procédures simplifiées à compétition ouverte (PSO) et les marchés de type intellectuel, 84 avis d'appels à concurrence ont été reçus et ont fait l'objet de publication dans le bulletin officiel des marchés publics (BOMP).

#### Contrôle de la régularité

Le contrôle de la régularité a porté sur 562 dossiers répartis comme suit dans le tableau 29 cidessous :

Tableau 29 : Répartition des avis émis par la SDPO selon le type de marché

Types d'avis émis	AMI	Travaux	Fournitures	Services	Total
Avis de non objection (ANO)	47	109	78	90	324
Avis d'objection (AO)	14	96	43	85	238
Total	61	205	121	175	562

Source: SDPO

#### • Procédure dérogatoire

Au titre des procédures dérogatoires, la SDPO a examiné 578 requêtes portant sur les marchés de gré à gré (budget national et préfinancement) et les appels d'offres restreints. La répartition de l'ensemble de ces opérations se présente comme suit :

Tableau 30 : Répartition des opérations dérogatoires selon le type.

Type d'opérations dérogatoire	Nombre	Pourcentage
Gré à gré sur Budget National	309	53,5
Gré à gré sur préfinancement	100	17,3
Appels d'offre restreints	169	29,2
Total	578	100

Source : SDPO

Les marchés de gré à gré passés sur le budget national concentrent plus de la moitié (53,5%) des requêtes traitées par la SDPO au cours de la gestion 2020 (voir tableau 30 ci-dessus).

En ce qui concerne l'instruction réservée aux dossiers de procédures dérogatoires, le tableau 31 cidessous en fait la répartition.

Tableau 31 : Répartition du type de procédure dérogation en fonction de l'instruction

Type d'instruction	Opérations de Gr Natio			ations ancées	Appel d'off	fres restreint	TOTA	AL
	Nb	%Nb	Nb	%Nb	Nb	%Nb	Nb	%Nb
Accords	184	59,5	75	75,0	97	57,4	281	58,8
Refus	62	20,1	7	7,0	32	18,9	94	19,7
Pièces complémentaires	63	20,4	18	18,0	40	23,7	103	21,5
TOTAL	309	100	100	100	169	100	478	100

Source : SDPO

**NB**: Nb nombre de requêtes.

#### · Examen de dossiers d'approbation de marché

Au titre des dossiers de projet de marchés, la SDPO en a examiné 951 au cours de la gestion 2020. La répartition de ces projets de marchés se présente comme suit (voir tableau 32 ci-dessous) :

Tableau 32 : Répartition des dossiers d'approbation par mode de passation

Mode passation	Nombre	Montant
AOO	214	586 513 233 347
AOR	402	580 273 882 318
GAG	127	206 994 485 889
Conventions	129	74 980 383 169
Avenant	32	143 211 646 692
LCVM	47	28 948 348 265
Total	951	1 620 921 979 680

Source : SDPO

L'examen du tableau 32, montre que les dossiers d'appels à concurrence (AOO et AOR) concentrent à eux seuls plus de la moitié de l'ensemble des projets de marchés traités.



# V. MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS D'APPUI A L'EFFICACITE GLOBALE DES MARCHES PUBLICS

Le nouveau Code des marchés publics, adopté par ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, prévoit des dispositions visant à accroître l'accès des PME aux marchés publics. Il consacre le relèvement de 20% à 30% du quota des marchés en faveur des PME ; le relèvement de 5% à 15% de la marge de préférence octroyée à tout soumissionnaire à un appel d'offres qui prévoit de sous-traiter au moins 30% du montant de son marché à une PME locale ; la réduction à 1,5% du taux maximum du cautionnement provisoire et l'allègement des conditions d'exigence des attestations de régularité fiscales et sociales.

Afin d'améliorer l'efficacité de la dépense publique, le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat a élaboré la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR). Cette base de données définit des intervalles de prix des biens et services par domaine d'activités, notamment les fournitures, les travaux et les prestations de services. Sa mise en exploitation, en dehors du grand public, par les différents corps de contrôle, les maîtres d'œuvre et les autorités contractantes, démarre avec l'exercice budgétaire 2021.

Dans le cadre de l'amélioration de la fonction contrôle dans le système des marchés publics, la Direction des Marchés Publics (DMP), direction pilote de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) dans le processus de certification de ses procédures, a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 le 27 septembre 2020.

Enfin, en vue de réduire les délais de passation et d'améliorer l'archivage des documents de passation de marchés publics, l'applicatif de gestion dématérialisée de la passation des marchés publics, dans sa première phase, a été développé et sera mis en exploitation pour la gestion budgétaire 2021.

## VI. CONTRAINTES ET DIFFICULTES

Les contraintes et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes :

- retard accusé par les collectivités dans la mise à disposition des programmes triennaux et budgets, ce qui empiète sur les opérations préalables à la passation des marchés ;
- insuffisance du personnel dans les Directions Régionales ;
- insuffisance et vétusté du matériel de travail dans certaines Directions Régionales;
- manque de moyens financiers pour l'organisation des formations en région ;
- exiguïté des locaux de certaines Directions Régionales ;
- difficultés de localisation des entreprises ;
- effectif encore insuffisant du service Contrôle de la régularité.

## VII. PERSPECTIVES

Au titre de l'année 2021, les actions suivantes seront poursuivies pour l'amélioration du système de passation des marchés publics. Ainsi :

#### Au titre de la formation à l'endroit des partenaires :

- continuer de répondre aux sollicitations ponctuelles des acteurs du système des marchés publics ;
- déployer les formations grand public avec l'appui des partenaires financiers tels que la Banque Africaine de Développement (BAD);
- élaborer un plan de formation commun avec l'ANRMP;
- former un grand nombre d'acteurs avec la collaboration de l'ANRMP;
- poursuivre la formation et le renforcement des capacités des acteurs des marchés publics;
- former les acteurs des projets à l'application de l'instruction n°002 / SEPMBPE / DGBF / DMP du 02 avril 2019 relative à la procédure de résiliation des marchés publics passés par les projets et programmes financés ou cofinancés par la banque mondiale;
- vulgariser le nouveau Code des marchés publics.

#### Au titre de la formation en interne :

- former le personnel sur les procédures des Partenaires Techniques Financiers (bailleurs) ;
- vulgariser la circulaire n°0001 du 8 mars 2018 relative aux pièces exigibles pour l'instruction des requêtes adressées à la Direction des Marchés Publics;
- faire au moins deux (02) sessions de formation des formateurs cette année.
- abonner la DGMP au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI) pour la veille juridique.

#### Au titre du suivi post formation :

mettre en place un plan de suivi post formation et identifier le mécanisme de mise en œuvre de ce plan.

#### Au titre des opérations de contrôle des marchés publics

- renforcer le contrôle de l'exécution des marchés par la mise en œuvre du processus de suivi-évaluation ;
- poursuivre les missions de contrôle a posteriori ;
- réaliser la conférence des marchés.

#### Au titre de la maintenance des équipements informatiques et du développement informatique

- acquérir une mallette à outils de maintenance en vue d'améliorer les temps de réponse des dépannages;
- développer un applicatif de gestion du parc informatique ;
- poursuivre la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

## ANNEXE 1 : ÉTAT DE CONNEXION AU SIGMAP VIA INTERNET DES EPN ET SODE

#### **ETAT DE CONNEXION SIGMAP VIA INTERNET DES EPN**

#### Liste des 94 Etablissements Publics Nationaux (EPN) Connectés

N°	EPN	N°	EPN
1	INFS	48	SOGEPIE
2	ESATIC	49	INSP
3	ISTC	50	ONS
4	HACA	51	COTE D'IVOIRE TOURISME
5	UEP-ZBTIC	52	FSDP
6	CAIDP	53	CRO
7	AIP	54	FNLCS
8	CNP	55	FDTR
9	FER-PALMIER	56	OSER
10	ONP	57	INFPA
11	ENSEA	58	AGEDI
12	ANDE	59	CROU ABOBO-ADJAME
13	CDT	60	INJS
14	ANAGED	61	OISSU
15	UNIVERSITE FHB	62	AEJ
16	ENS	63	CROU DE MAN
17	CROU	64	UNIVERSITE DE MAN
18	CROU DE HORHOGO	65	ANRMP
19	IPNETP	66	PCA
20	CIDFOR	67	CNAC
21	CPNTIC	68	INSAAC
22	AGEFOP	69	EIBMA
23	CED-CI	70	CNF
24	INFJ	71	OIPR
25	CROU DE BOUAKE	72	OIPC
26	CNDJ	73	CACI
27	CHU DE COCODY	74	OCPV
28	CHU DE TREICHVILLE	75	CIAPOL
29	INFAS	76	INCI
30	CHU DE BOUAKE	77	CENTIF
31	сстоѕ	78	AIRMS
32	SAMU	79	CEI
33	CHU ANGRE	80	LANEMA
34	INHP	81	OSCS
35	ICA	82	ONACCI
36	CNRAO	83	ONPC
37	INPHB YAMOUSSOUKRO	84	OIPI
38	UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA	85	OSCN
39	LNSP	86	ONAC
40	CNTS	87	INSTITUT PASTEUR
41	CROU DE DALOA	88	LANADA
42	UNIVERSITE DE DALOA	89	IRF
43	UNIVERSITE DE KORHOGO	90	CNDH
44	COMNAT-CI	91	CNCMR
45	UNIVERSITE NANGUI ABROGOUA	92	CCL-VC
46	UNIVERSITE VIRTUELLE DE CI	93	CEPICI
47	ENA	94	FDFP
4/	EINA	74	רטרר

	LISTE DES 2 ÉTABLISSEMENTS PUBLIC	CS NATIO	NAUX (EPN) NON CONNECTÉS
N°	EPN	N°	EPN
1	CRFLD	2	BIPIA

## ÉTAT DE CONNEXION SIGMAP VIA INTERNET DES SOCIETES D'ÉTAT

#### Liste des 42 SODE Connectées

N°	SODE	N°	SODE
1	SODEFOR	22	PA SAN PEDRO
2	CI -ENERGIE	23	SODERTOUR LACS
3	SOTRA	24	RTI
4	LBTP	25	SIT
5	SNDI	26	SNPECI
6	ANAC	27	EDIPRESSE
7	VITIB	28	FER
8	ANSUT	29	INS
9	ONAD	30	FODI
10	ONEP	31	SDPC
11	ARTCI	32	AGEROUTE
12	CML	33	PETROCI HOLDING
13	POSTE DE COTE D'IVOIRE	34	BNI
14	AIGF	35	SIPF
15	BNETD	36	LONACI
16	AFOR	37	CI-ENGINEERING
17	SODEMI	38	I2T
18	CNCE (Banque Populaire)	39	ADERIZ
19	SODEXAM	40	CONSEIL HEAVEA - PALMIER A HUILE
20	AIR CI	41	ANADER
21	PAA	42	VERSUS BANQUE

	Liste des 2 SODE	non Conr	nectées
N°	SODE	N°	SODE
1	INIE	2	SICOGI

ANNEXE 2 : RÉCAPUTILATIF DES ACTIVITÉES DE LA DMP DANS LES DIFFÉRENTS PLANS D'ACTIONS 2020

2 Dés Col   1 Oé vue	Projets	Votions				
		Actions	Début	Fin	Indicateurs de résultats	Preuves de réalisation
	Déploiement du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics dans au moins 5 collectivités en dehors du district d'Abidjan	Déployer le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics dans au moins 5 collectivités	02 janv 20	31 déc 20	La connexion au SIGMAP est étendue à 5 Collectivités.	Rapport de connexion disponible
	Connexion graduelle les établissements publics nationaux et les sociétés d'Etat au SIGMAP en vue de couvrir l'ensemble de ces entités.	Connecter graduellement les établissements publics nationaux et les sociétés d'Etat au SIGMAP en vue de couvrir l'ensemble de ces entités.	02 janv 20	31 déc 20	La connexion au SIGMAP aux EPN et aux Sociétés d'Etat.	Rapport de connexion disponible
3 pro	Extension des modules de la phase 1 du processus de dématérialisation des procédures de marchés publics à l'ensemble des ministères	Etendre les modules de la phase 1 du processus de dématérialisation des procédures de marchés publics à l'ensemble des ministères	02 janv 20	31 déc 20	Le processus de dématérialisation des procédures de marchés publics est étendu à l'ensemble des ministères.	Rapport de la dématérialisation
Poi de cor SIG les dor	Point actualisé sur l'amélioration du système de passation des marchés publics (y compris dématérialisation et connexions au SIGMAP), ainsi que sur la coopération avec les partenaires au développement dans ce domaine	Faire le point actualisé sur l'amélioration du système de passation des marchés publics (y compris dématérialisation et connexions au SIGMAP), ainsi que sur la coopération avec les partenaires au développement dans ce domaine	02 janv 20	31 déc 20	Un point actualisé sur l'amélioration du système de passation des marchés publics (y compris dématérialisation et connexions au SIGMAP), ainsi que sur la coopération avec les partenaires au développement dans ce domaine est fait.	Copie du rapport
Poi rég 5 l'in pro cale	Point sur la mise en œuvre de la réglementation des marchés publics, y compris l'informatisation des unités ministérielles, avec prochains jalons attendus de la réforme et calendrier de leur mise en œuvre	Faire le point sur la mise en œuvre de la réglementation des marchés publics, y compris l'informatisation des unités ministérielles, avec prochains jalons attendus de la réforme et calendrier de leur mise en œuvre	02 janv 20	31 déc 20	Un point sur la mise en œuvre de la réglementation des marchés publics, y compris l'informatisation des unités ministérielles, avec prochains jalons attendus de la réforme et calendrier de leur mise en œuvre est fait.	Copie du rapport
Por 6	Poursuivre la mise en œuvre de la réforme des	Finaliser les textes portant constitution de la BDPR et mise en place du Comité de suivi de la BDPR	02 janv 20	29 févr 20	Les textes portant constitution de la BDPR et mise en place du Comité de suivi de la BDPR sont finalisés.	Décharge de transmission
Ë	marcnes publics	Organiser des sessions de formation sur le nouveau Code des marchés publics	02 janv 20	31 déc 20	Les sessions de formation sur le nouveau code des marchés publics sont organisées.	Rapport de formation
Pou	Poursuivre l'extension de la connexion du	Connecter 15 Établissements Publics Nationaux (EPN) au SIGMAP	02 janv 20	31 déc 20	La connexion au SIGMAP est étendue à 15 EPN.	Rapport de connexion disponible
	SIGMAP aux Établissements	Connecter 8 sociétés d'État au SIGMAP	02 janv 20	31 déc 20	La connexion au SIGMAP est étendue à 8 sociétés d'Etat.	Rapport de connexion disponible

Š	Projets	Actions	Période d'	Période d'exécution	Indicateurs de résultats	Preuves de réalisation
		Réaliser l'audit interne du système de management de la qualité	02 janv 20	29 févr 20	L'audit interne du système de management de la qualité est réalisé.	Rapport de l'audit
		Réaliser la revue de Direction	29 févr 20	31 mars 20	La revue de Direction est réalisée.	Rapport de la Revue
∞	Réaliser la certification de la Direction des Marchés Publics (DMP) au référentiel ISO 9001 version 2015	Réaliser l'audit de certification du système de management de la qualité de la DMP par le Cabinet SGS	31 mars 20	15 mai 20	L'audit de certification du système de management de la qualité de la DMP par le Cabinet SGS est réalisé.	Rapport de l'audit
		Organiser la cérémonie de remise de la certification de la Direction des Marchés Publics (DMP) au référentiel ISO 9001 version 2015	15 mai 20	30 juin 20	La cérémonie de remise de la certification de la Direction des Marchés Publics (DMP) au référentiel ISO 9001 version 2015 est réalisée.	Rapport de de la cérémonie
6	Poursuivre la production trimestrielle de la Communication en Conseil des Ministres sur les opérations de passation des marchés publics	Produire trimestriellement les Communications en Conseil des Ministres sur les opérations de passation des marchés publics	45 jours après la fin du trimestre	ès la fin du stre	Les CCM sont élaborées et transmises au Cabinet.	4 Copies des CCM élaborées
10	Renforcer les infrastructures techniques informatiques du projet de dématérialisation	Acquérir de nouveaux serveurs pour assurer la haute disponibilité du système électronique de passation des marchés publics	04/03/2020	31/12/2020	31/12/2020 Les serveurs sont installés.	Bon de livraison
		Renforcer les capacités techniques des acteurs DMP	04/03/2020	31/12/2020	31/12/2020 Les capacités sont renforcées.	Rapport de formation
11	Vulgariser le Nouveau Code des marchés publics	1- Sensibiliser et former les cabinets ministériels sur les innovations du nouveau Code des marchés publics 2- Sensibiliser et former les cellules de passation des marchés publics sur les innovations du nouveau Code des marchés publics 3- Sensibiliser et former les acteurs en région sur le système de passation du nouveau code des marchés publics	04/03/2020	31/12/2020	Les cabinets ministériels, cellules de passation des marchés publics et les acteurs en régions du système sont formés.	Rapport de formation
		Améliorer les capacités de production pour de l'impression du Nouveau Code des marchés publics	04/03/2020	31/12/2020	04/03/2020 31/12/2020 Matériel livré et installé.	Bon de livraison

**ANNEXE 3: REPARTITION DU PERSONNEL PAR FONCTION** 

FONCTION	EFFECTIF
Directeur Central / Général	1
Directeur Régional	9
Sous-Directeur	7
Assistant du Directeur	5
Chef de Service	19
Chargé d'Etudes	149
Comptable	3
Secrétaire	24
Infographe	1
Agent d'Appui	34
Agent de courrier	2
Agent de la Brigade de Contrôle	1
Agent de transmission	6
Agent SIGMAP	1
Agent Vérificateur	1
Chargé du Suivi Administratif	4
Chauffeur	18
Façonneur	2
Machiniste	1
Technicien de surface	2
TOTAL GÉNÉRAL	290

ANNEXE 4: POINT DES REQUETES TRAITEES PAR LA SDREG

	STRUCURES REQUERANTES	OBJET DE LA SAISINE	DATE D'ARRIVEE DU DOSSIER	AVIS DE LA DMP
1	CABINET MPMBPE	Communication en Conseil des Ministres relative à la requête de la CI pour l'obtention du statut de membre observateur sur les marchés publics de l'Organisation Mondiale du Commerce	18 janvier 2020	Dossier instruit dans le sens de la signature de la CCM par le MPMBPE
2	L'ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION TRAVAUX PUBLICS (EGCTP)	Demande de rectification du montant du marché n°2018-0-2- 1269/08/19	20 janvier 2020	Adresser la requête au cocontractant qui est la SOGEPIE
	CABINET MPMBPE	Demande de réhabilitation de la société GROUP TIEM	21 janvier 2020	Dossier instruit dans le sens de l'accord de la réhabilitation du GROUP TIEM
4+	CABINET MPMBPE	Demande d'avis préalable pour la conclusion d'un avenant Contrat de Partenariat sur Financement Public pour la Mise en Place d'un Système d'Enrôlement Biométrique des Assurés de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et d'un Applicatif de Gestion de la CMU ainsi que son Environnement Matériel et Logiciel conclu entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société SNEDAI-CI conclu le 03 octobre 2014	28 janvier 2020	Autorisation recommandée au regard de la production de l'ANO du CNP-PPP
10	DGBF	Examen des deux (2) projets d'arrêtés relatifs à la Banque de données des Prix de Référence (BDPR)	3 février 2020	Note d'observations sur les Projets de textes transmise à la DGBF
>	CABINET MPMBPE	Demande d'autorisation du Ministère des Transports pour la conclusion d'un avenant à la convention de QUIPUX AFRIQUE SA	6 février 2020	Note et projet de d'autorisation transmis au Cabinet au regard de la production de l'ANO du CNP-PPP
_	SOCIETE IVOIRIENNE DE COMMERCE TRANSPORT ET SERVICE	requête d'information et éclaircissements relative au marché de travaux de réhabilitation du marché d'Azaguié gare	12 février 2020	Courrier d'informations relatif à la procédure de résiliation du marché produit par la DMP
	CABINET MPMBPE	Projet de décret fixant les modalités de constitution des cautionnements sur les marchés Publics auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire ainsi que son rapport de présentation	14 février 2020	Observations de la DMP produites et transmises au Cabinet
	CABINET MPMBPE	Demande de réhabilitation de l'entreprise IGTX	14 février 2020	Avis de la DMP transmis au Cabinet sur l'impossibilité de réintégrer la société IGTX au regard de la réglementation en vigueur
10	CABINET MPMBPE	Signature du contrat d'avenant avec le groupe Envol	18 février 2020	Dossier instruit par ma DMP avec demande de transmission du dossier à la Direction du Budget de l'Etat pour examen de la demande de paiement

	STRUCURES REQUERANTES	OBJET DE LA SAISINE	DATE D'ARRIVEE DU DOSSIER	AVIS DE LA DMP
11	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE	Avis de la DMP sollicité sur les Procédures de Passation des Marchés Publics à la Caisse Nationale Assurance Maladie Universelle (IPS- CNAM)	5 mars 2020	Avis de la DMP produit sur l'assujettissement de l'IPS-CNAM au Code des marchés publics
12	DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT	Examen des trois (3) protocoles d'Accord en vue de signature de convention de concession d'aménagement foncier entre l'Etat de Côte d'Ivoire et PFO AFRICA CI	23 avril 2020	Note d'examen de la DMP transmise à la DBE
13	ANAGED	Actualisation des prix du marché	4 mai 2020	Courrier réponse du DMP transmis à l'ANAGED
14	CABINET MPMBPE	Rapport de présentation et projet de décret portant code de déontologie des acteurs publics de la commande publique	28 mai 2020	Note d'observations du DMP transmise au Cabinet
15	СНИ DE СОСОDY	Demande de dérogation à la suspension des opérations de passation et d'approbation d'un marché	27 juillet 2020	Courrier réponse du DMP transmis au CHU de Cocody
16	MINISTERE DE L'INTEGRATION ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	Demande de l'Arrêté de nomination de Madame NOHON Prisca Mélaine épouse TOH	3 août 2020	Projet d'arrêté rédigé par la DMP et transmis au Cabinet du MBPE
17	BANQUE D'ABIDJAN	Financement d'un marché par la BDA en faveur de la Société CISSE AMARA TRAVAUX, SARL	4 août 2020	Courrier réponse du DMP transmis à la Banque d'Abidjan
18	CABINET MBPE	Correspondance de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés n°1597/ANRMP/PCR/SG/SGA-DPF du 10/8/2020 relative au projet d'arrêté portant création, organisation et fonctionnement d'un Comité Technique pour l'évaluation MAPS2.	11 août 2020	Avis de la DMP transmis au Cabinet
19	CABINET MBPE	Correspondance du Ministère des Transports n°1285/MT/CAB/ DAJC/CD-bm du 04/08/2020 relative à une autorisation préalable de recours à la procédure de négociation directe pour le projet relatif au système de transport intelligent (STI), en son lot n°1.	17 août 2020	Note de la DMP et projet de courrier réponse transmis au cabinet
20	MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	Correspondance du Ministère de la Culture et de la Francophonie n°717/MCF/CAB/DIEC du 12/08/2020 relative à transmission de deux (2) contrats commerciaux entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société International Rainbow Holdings (IRH).	20 août 2020	Note d'observations de la DMP transmise
21	CABINET MBPE	Correspondance de la CNP-PPP du 17/08/2020 relative au protocole d'accord entre l'Etat et la société MAFA HOLDING.	24 août 2020	Note et projet de courrier réponse transmis au Cabinet
22	PRIMATURE	Projet d'accord de développement ARISE	25 août 2020	Note d'observations de la DMP transmise au Cabinet

	STRUCURES REQUERANTES	OBJET DE LA SAISINE	DATE D'ARRIVEE DU DOSSIER	AVIS DE LA DMP
23	CABINET MBPE	Correspondance du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique relative à l'Arrêté interministériel définissant les mesures à respecter par les voyageurs au départ et à l'arrivée au niveau des aéroports de Côte d'Ivoire	11 Septembre 2020	Note d'observations transmise au Cabinet
24	AGENCE IVOIRIENNE DE GESTION DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES	Demande d'intervention relative au contentieux avec la société CIACA	30 septembre 2020	Courrier de la DMP transmis à l'AIGF
25	CABINET MBPE	Correspondance du Ministère des Transports n°1733 du 30/09/2020 relative à la convention de concession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société QUIPUX Afrique.	1er octobre 2020	Note de la DMP et projet de courrier réponse transmis au cabinet
26	CABINET MBPE	Correspondance de la société MAFA Holding n°CF-CM- ED/001-11-20 du 10/11/2020 relatif à un projet de protocole d'accord entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société MAFA Holding en vue de la réalisation du projet Crystal.	11 novembre 2020	
27	CABINET MBPE	Correspondance du MEF du 28/12/2020 relative à signature de contrat de fourniture de l'équipement militaire avec l'entreprise DANAYAB-CI Montant : 20 milliards de FCFA	30 décembre 2020	Note d'observations et projet de courrier réponse transmis au Cabinet
28	CABINET MBPE	Correspondance de la DDPD du 28/12/2020 relative à la signature de contrat de fourniture d'équipements militaires avec l'entreprise Ivoire Montant : 9,99 milliards de FCFA	30 décembre 2020	

## **ANNEXE 5**: POINT DES FORMATIONS AU TITRE L'ANNÉE 2020

#### I. SEANCES DE FORMATION EN INTERNE

N°	THEME	NOMBRE DE PERSONNES FORMEES
1	Innovations de l'Ordonnance N 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics	21
4	Etude de cas sur la rédaction administrative (02)	24
8	Techniques d'accueil téléphonique et physique	21
11	Préparation d'un dossier d'appel d'offres	09
	TOTAL NOUVEAUX AGENTS ET STAGIAIRES FORMES	75

#### II. SEANCES DE FORMATION A L'ENDROIT DES PARTENAIRES ET ACTEURS EXTERNES

N°	THEME	PUBLIC-CIBLE	NBRE DE Participants
1	Séminaire de lancement du Code 2019 des marchés publics : Innovations du code des marchés publics liées à la régulation des marchés publics	Acteurs des marchés publics	290
2	Mesures de facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	PME/PMI du bâtiment et des travaux publics	80
3	Formation des cadres du SEMCLULS : Maîtrise des modes et procédures de passation des marchés publics	Cadres du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de La Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement Social (SEMCLULS)	05
4	Formation sur le SIGMAP : Prise en main du module «e-marchés» et exploitation efficace de la plateforme de dématérialisation des marchés publics	Acteurs marchés des Ministères (cadres des CPMP des AC de 45 ministères)	309
5	Cadres du Secrétariat d'Etat auprès Du Ministre De La Construction, du Logement et de l'Urbanisme charge du Logement Social (SEMCLULS)	Secrétariat d'Etat auprès Du Ministre de La Construction, du Logement et de l'Urbanisme chargé du Logement Social (SEMCLULS)	15
6	Procédures de passation, de contrôle et de régulation des marchés publics prescrites par le Code des marchés publics de 2019 dans le contexte du budget- programmes	Membres du Conseil de l'ANRMP	25
7	Procédures des marchés publics au regard du Code de 2019	Acteurs marchés de la SODEXAM	12
8	Procédures des marchés publics au regard du Code de 2019	Responsables et Assistants des Cellules de Passation des Marchés Publics	103
9	Procédures de passation, de contrôle et de régulation des marchés publics prescrites par le Code des marchés publics de 2019	Contrôleurs financiers	101
10	Procédures de passation, de contrôle et de régulation des marchés publics prescrites par le Code des marchés publics de 2019	Contrôleurs budgétaires	102
11	Procédures des marchés publics au regard du Code de 2019	Acteurs marchés de VERSUS BANK	18
12	Procédures des marchés publics au regard du Code de 2019	Acteurs marchés de La Banque Populaire de Côte d'Ivoire	17
	TOTAL		1 077

### III. POINT DES FORMATIONS EN RÉGION

N°	THEME	PUBLIC -CIBLE	LIEU	ORGANISATION	NBRE DE Participants
1	Mesures de facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	PME/PMI du bâtiment et des travaux publics	Centre régional des métiers de Yamoussoukro	SYNEBACI	200
2	Mesures de facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	PME/PMI du bâtiment et des travaux publics	Centre culturel de Dimbokro	SYNEBACI	150
3	Facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	Opérateurs économiques	Bouaké	SYNEBACI	138
4	Mesures de facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	PME/PMI du bâtiment et des travaux publics	Salle des fêtes de la mairie de Man	SYNEBACI	700
	TOTAL				1 188



#### LES DIRECTIONS CENTRALES DE LA DGMP • La Directions des Systèmes d'Information, • La Direction de la Règlementation et des Régimes de la Formation et de la Communication

• La Direction des Statistiques et des Etudes

**Particuliers** 

• La Direction des Procédures et Opérations



LES DIRECTIONS REGIONALES DE LA DGMP		
• La Direction Régionale de Bouaké, Bouaké	• La Direction Régionale des Lacs, Yamoussoukro	
• La Direction Régionale de Korhogo, Korhogo	La Direction Régionale des Lagunes, Abidjan-Sud et Sud-Comoé	
• La Direction Régionale des Montages, Man	La Direction Régionale des Lagunes, Abidian Nord	
• La Direction Régionale de la Comoé Nord et du Zanzan,	La Direction Regionale des Lagunes, Abidjan Nord	
Abengourou	• La Direction Régionale du Bas Sassandra et du Gôh-Djiboua, San-Pedro	
<ul> <li>La Direction Régionale de Sassandra-Marahoué et du Woroba Est, Daloa</li> </ul>	,,	

